Soixantième année. - N ° 194 A Vendredi 9 octobre 2026

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2809

2B – HAUTE-CORSE

TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA

Extrait de jugement

Date : 6 octobre 2026.
Jugement d'interdiction de gérer.
453 028 607 RCS Bastia.
ECOLE DE PLONGEE INTERNATIONALE DE CALVI.
Forme : Société à Responsabilité Limitée.
Sigle : E.P.I.C.
Activité : location de matériels de plongée et nautique, formation des moniteurs de plongée, formation et encadrement des plongeurs, vente de matériels de plongée et nautique, service après-vente des matériels de plongée et nautique, organisation de séjours plongée,.
Adresse : 20, les Patios de Campu Longu, 20260 Calvi.
Complément de jugement : Jugement prononçant l'interdiction prévue à l'article L. 653-8 du code de commerce à l'encontre de Monsieur Weiss Olaf pour une durée de 5 ans